

Montupet : Eric Besson monte au créneau et soutient les salariés de la Fonderie du Poitou Aluminium !

Le 27/10/2011 à 17h41



Eric Besson (Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie, et de l'Economie numérique) a reçu Jean-Pierre Raffarin (ancien Premier ministre, Sénateur de la Vienne), Jean-Pierre Abelin (Député-maire de Châtellerauld), Claude Bartaud (Président du Conseil général de la Vienne), Gérard Barc (Vice-président de la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais), et Jean-Luc Fulachier (Directeur général des services de la Région Poitou-Charentes), ainsi que l'ensemble des syndicats de salariés de la Fonderie du Poitou Aluminium.

Au cours de cet entretien, le Ministre a réaffirmé que le "plan de compétitivité" proposé en juillet par le groupe **Montupet** aux salariés de la Fonderie du Poitou Aluminium, comportant des baisses immédiates de rémunération pouvant atteindre 25%, n'était "acceptable ni sur le fond, ni sur la forme". Il a également rappelé qu'en réaction à ce plan, il avait aussitôt demandé la mise en place d'une médiation, sous l'égide du Préfet de Région.

Eric Besson a annoncé qu'il avait commandé un audit industriel du site. Cet audit a démarré dès le 24 octobre. Ses conclusions seront remises sous 10 jours. Le Ministre a également annoncé qu'il demandait au Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI) de rechercher pour la Fonderie du Poitou Aluminium un repreneur capable de mettre en place un projet industriel pour le site. Eric Besson a également demandé au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) d'étudier la constitution d'un nouveau tour de table en lien avec le CIRI.

Enfin, Eric Besson a annoncé qu'à l'issue de discussions approfondies avec Carlos Ghosn (PDG de **Renault**), la marque au losange s'était engagée à maintenir ses approvisionnements auprès de la Fonderie du Poitou Aluminium. Ils permettront d'assurer le plan de charges du futur repreneur, sous réserve que celui-ci continue de satisfaire aux exigences industrielles.

Rappelons que le 16 octobre dernier, le groupe Montupet a déclaré la Fonderie du Poitou Aluminium en cessation de paiement. Cette décision s'est traduite par l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire destinée à assurer la poursuite d'activité du site. Dès le 20 octobre, le tribunal de commerce a désigné une administratrice judiciaire, Me Hélène Bourbouloux, qui tente actuellement d'organiser la reprise de l'activité et d'assurer la pérennité du site.